



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 18 JUIN 2012

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce dix-huitième jour du mois de juin 2012, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
Monsieur le conseiller André Fournier
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
Madame la conseillère Sandra Gravel
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Est absente : Madame la conseillère Diane Larouche

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
Madame la greffière adjointe Ginette Audet
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Cinq personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, reprise de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2012
4. Lecture et adoption d'un règlement sur l'occupation du domaine public
5. Lecture et adoption d'un règlement d'emprunt : Acquisition de livres pour la bibliothèque Anne-Hébert
6. Avis de motion : Zonage Conservation Sainte-Catherine-sur-le-Parc – Phase 11
7. Avis de motion : Remplacement de fenêtres au bâtiment La Ruche
8. Résolution à la Ville de Québec : Sablières
9. Prolongation du contrat de l'adjointe administrative occasionnelle
10. Reddition de comptes pour le ministère des Transports du Québec
11. Embauche de trois pompiers – premiers répondants après période de probation
12. Demande de permis d'enseigne : L'Atelier des Artistes - 4733, route de Fossambault
13. Mandat : Étude de compensation – Milieux humides
14. Aménagement de l'extrémité de la rue des Saules
15. Achat d'une boîte de travail et rangement pour camionnette
16. Acceptation des travaux : Postes de pompage PPE-1A et PPE-1B



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

17. Tournoi de golf Sara-Maude Juneau
18. Autorisation de dépense : Travaux d'aménagement de la cour de la Maison des jeunes
19. Embauche d'employés occasionnels au Service des travaux publics
20. Amendement résolution 229-2012 : Autorisation d'installations pour le Festival Western
21. Horaire d'été 2012 de la responsable de la bibliothèque Anne-Hébert
22. Contrat de location de locaux
23. Suivi par les élus
24. Autres sujets
25. Période de questions
26. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance de juin est reprise.

340-2012 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report des points 4, 8, 13 et 22.
- Suppression du point 10.
- Ajout au point 24 :
 - a) Motion de félicitations

ADOPTÉE

341-2012 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2012**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 11 juin 2012
comme il a été présenté.

ADOPTÉE

342-2012 **RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-2012
POURVOYANT À L'ACQUISITION DE LIVRES
POUR LA BIBLIOTHEQUE ANNE-HEBERT
ET AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 15 000 \$**

ATTENDU que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a annoncé que les bibliothèques des municipalités de plus de 5 000 habitants ne pourront plus être affiliées au Réseau Biblio à compter du 1^{er} avril 2013;

ATTENDU que les livres du réseau comptent présentement pour les deux tiers du contenu de la bibliothèque Anne-Hébert;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

ATTENDU que le conseil estime qu'il s'avère nécessaire de faire l'acquisition de livres pour que la bibliothèque Anne-Hébert puisse continuer à offrir des services à ses usagers avec une collection substantielle et de qualité;

ATTENDU qu'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 11 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU que le règlement suivant soit adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1198-2012

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Le conseil décrète par les présentes, l'acquisition de livres pour la bibliothèque Anne-Hébert et autorise une dépense de 15 000 \$ pour les fins du présent règlement, incluant les frais d'emprunt et les frais afférents, le tout selon l'estimation préparée par madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 3 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 15 000 \$ qui sera remboursée sur une période de cinq (5) ans.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année, durant le terme de l'emprunt, une taxe spéciale suffisante sur tous les immeubles imposables de la Ville, suivant la valeur imposable de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

ARTICLE 7 Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER,
CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DOUZE.

Maire

Secrétaire-trésorier

AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement aux fins de modifier le règlement numéro 623 intitulé « Règlement de zonage », de façon à créer une zone conservation au lot projeté 4 957 409, lequel lot apparaissant sur le plan projet de lotissement préparé par Bernard Lemay, arpenteur géomètre, sous la minute 25 561. Le lot projeté 4 957 409 est inclus à l'intérieur des zones 53-H et 63-H.

**AVIS DE MOTION
REPLACEMENT DE FENÊTRES AU BÂTIMENT LA RUCHE**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement décrétant le remplacement de fenêtres au bâtiment La Ruche et autorisant un emprunt pour ce faire.

343-2012

**PROLONGATION
CONTRAT ADJOINTE ADMINISTRATIVE
OCCASIONNELLE**

ATTENDU les absences pour maladie au service de l'administration;

ATTENDU le rapport de la greffière adjointe, en date du 15 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'autoriser la prolongation du contrat de madame Madeleine Beurivage comme adjointe administrative occasionnelle à l'échelon 4 de la grille salariale en vigueur pour la période du 2 juillet 2012 au 7 septembre 2012 inclusivement.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

344-2012 **EMBAUCHE APRÈS PÉRIODE DE PROBATION
DE TROIS POMPIERS-PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU le rapport de monsieur Pierre Beaumont, directeur du Service de protection contre les incendies en date du 14 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que, suite à la fin de la période de probation d'un an, ce conseil embauche MM. Étienne Labonté-Jolin, Raphaël Gervais et Thierry Hamel à titre de pompier-premier répondant, au sein du Service de protection contre les incendies.

ADOPTÉE

345-2012 **DEMANDE DE PERMIS D'ENSEIGNE
L'ATELIER DES ARTISTES
4733 ROUTE DE FOSSAMBAULT**

ATTENDU la demande de permis d'enseigne déposée par madame Diane Pelletier de l'Atelier des Artistes pour le commerce situé dans le local 100 au 4733, route de Fossambault;

ATTENDU que cet immeuble est situé dans la zone 64-C qui est soumise au règlement sur les PIIA;

ATTENDU le rapport du directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment en date du 29 mai 2012;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser l'émission du permis d'enseigne demandé par madame Diane Pelletier de l'Atelier des Artistes pour le commerce situé dans le local 100 au 4733, route de Fossambault.

ADOPTÉE

346-2012 **AMÉNAGEMENT
DE L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DES SAULES
FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE**

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a procédé à un réaménagement de la route de la Jacques-Cartier (route numéro 369) dans le secteur de la rue des Saules;

ATTENDU que pendant les travaux, le ministère des Transports du Québec a convenu de fermer de façon permanente l'accès à la rue des Saules du côté ouest;

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec propose de réaménager l'extrémité ouest de la rue des Saules en cul-de-sac;

ATTENDU le plan de réaménagement daté du 2 décembre 2011;

ATTENDU que ce réaménagement rend nécessaire la fermeture d'une section de la rue des Saules;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil décrète la fermeture d'une partie de la rue des Saules sur le lot 4 369 827 du cadastre du Québec. La partie fermée est montrée, par un liséré jaune, sur un plan préparé par M. Martin Careau, ingénieur, directeur des Services techniques, en date du 15 juin 2012.

ADOPTÉE

347-2012

**AMÉNAGEMENT
DE L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DES SAULES
AUTORISATION DE TRAVAUX ET VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN**

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a procédé à un réaménagement de la route de la Jacques-Cartier (route numéro 369) dans le secteur de la rue des Saules;

ATTENDU que pendant les travaux, le ministère des Transports du Québec a convenu de fermer de façon permanente l'accès à la rue des Saules du côté ouest;

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec propose de réaménager l'extrémité ouest de la rue des Saules en cul-de-sac;

ATTENDU le plan de réaménagement daté du 2 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser le ministère des Transports du Québec à procéder aux travaux de réaménagement de l'extrémité de la rue des Saules, le tout conformément au plan de réaménagement daté du 2 décembre 2011.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la vente d'une partie du lot 4 369 827 du cadastre du Québec à monsieur René Vallière, propriétaire du 4, rue des Saules. Le prix de vente est établi à 1,00 \$. Tous les frais d'arpenteur et de notaire sont à la charge de l'acheteur. La partie à vendre est montrée, par un liséré orange, sur un plan préparé par M. Martin Careau, ingénieur, directeur des Services techniques en date du 15 juin 2012.

ADOPTÉE

348-2012

**ACHAT D'UNE BOITE DE TRAVAIL
ET RANGEMENT POUR CAMIONNETTE**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Les Entreprises Paul Maranda inc. pour la fourniture d'une boîte de travail et rangement pour camionnette, le tout conformément à la soumission numéro SOU0008006 en date du 8 juin 2012.

Le prix d'achat est établi à 10 199,48 \$, taxes en sus.

La dépense est imputée au règlement numéro 1186-2012.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

349-2012

**ACCEPTATION DES TRAVAUX
DE MODIFICATION DES POSTES DE POMPAGE
PPE-1A/PPE-1B**

ATTENDU les ententes signées entre Placement MP inc. et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, en vertu des résolutions numéros 470-2010 et 400-2011, pour l'ouverture de nouveaux lots à bâtir, à l'intérieur du périmètre urbain;

ATTENDU que ces ententes prévoyaient, au total, l'ouverture de 52 nouveaux lots;

ATTENDU que dans le cadre de ces ententes, le promoteur devait procéder à des travaux d'agrandissement des postes de pompage PPE-1A et PPE-1B;

ATTENDU qu'au moment de l'acceptation provisoire du projet, les travaux d'agrandissement des postes de pompage n'étaient pas encore réalisés;

ATTENDU que la capacité des postes permettait le raccordement de vingt propriétés sans travaux d'agrandissement;

ATTENDU que les parties ont convenu que le nombre maximal de lots pouvant être bâtis, dans le cadre des phases 1 et 2 du projet « Boisés Ontaritz » était établi à vingt au total pour les deux ententes; les autres lots pouvant être construits dès que les travaux de modifications des postes de pompage PPE-1A et PPE-1B seront complétés et acceptés par la Ville;

ATTENDU qu'une lettre de garantie bancaire au montant de 110 000 \$ a été déposée par le promoteur pour garantir ces travaux;

ATTENDU que les travaux ont été complétés;

ATTENDU la recommandation transmise par monsieur François Bergeron, ingénieur, de la firme Consultants enviroconseil, en date du 5 juin 2012;

ATTENDU que le promoteur a déposé les documents suivants :

- Certificat de garantie applicable aux travaux réalisés d'une durée d'un an;
- Quittance de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU :

- de procéder à l'acceptation provisoire des travaux de modification des postes de pompage PPE-1A et PPE-1B;
- de lever la restriction du nombre de permis pouvant être émis dans le cadre des phases 1 et 2 du projet « Boisés Ontaritz »;
- d'autoriser la libération de la lettre de garantie bancaire.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

350-2012

**TOURNOI INVITATION FÉMININE
ÉDITION SPÉCIALE
SARA-MAUDE JUNEAU**

ATTENDU que l'Association des Golfeuses du Club de golf Lac St-Joseph a résolu de dédier sa journée Invitation féminine à Sara-Maude Juneau qui tente présentement d'obtenir son accréditation sur le circuit de la *Ladies professional golf association* (LPGA), le plus haut niveau de golf féminin en Amérique;

ATTENDU que Sara-Maude Juneau et sa famille sont issues de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac;

ATTENDU que la totalité des profits de la journée Invitation féminine iront à Sara-Maude;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'inscrire un quatuor féminin au tournoi Invitation féminine – édition spéciale Sara-Maude Juneau qui se tiendra le 8 août 2012 au Club de golf Lac St-Joseph, à raison de 120 \$ par personne et d'installer un panneau à titre de partenaire de l'événement sur un terre de départ au coût de 250 \$.

ADOPTÉE

351-2012

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
DE LA COUR DE LA MAISON DES JEUNES**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 12 862 \$, taxes en sus, pour la réalisation de travaux d'aménagement de la cour de la Maison des Jeunes.

Les travaux à exécuter sont présentés sur un document préparé par monsieur Steve Rochette, chef de division parcs et bâtiments en date du 18 juin 2012.

La dépense est imputée au fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

352-2012

**EMBAUCHE DE PERSONNEL OCCASIONNEL
AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU le rapport préparé par monsieur Pierre Roy, surintendant aux travaux publics, en date du 18 juin 2012, présentant les employés à embaucher, les postes à combler et les conditions d'embauche;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser l'embauche des personnes suivantes aux conditions présentées au rapport de monsieur Pierre Roy en date du 18 juin 2012 :

1. Monsieur Mathieu Crête au poste d'aide-mécanicien;
2. Monsieur Éric Tremblay au poste de journalier.

Il n'y a aucun impact budgétaire pour ces embauches, les sommes nécessaires ont déjà été appropriées par la résolution numéro 181-2012.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

353-2012 **AMENDEMENT RÉSOLUTION 229-2012**
AUTORISATION D'INSTALLATIONS POUR LE FESTIVAL WESTERN

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'amender la résolution 229-2012 de la façon suivante :

Remplacer :

Les Productions Équestres R.L. devront déposer à la Ville des plans et devis dont la conformité sera approuvée par un ingénieur pour tous les travaux avant de débiter les installations sur le site.

Par :

Les Productions Équestres R.L. devront déposer à la Ville des plans et devis dont la conformité sera approuvée par un ingénieur selon les normes de sécurité reconnues, pour les travaux suivants : les estrades couvertes et le talus au sud du manège.

Ajouter :

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'installation de décorations pour le Festival western sur la pointe de terrain appartenant à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier située à l'angle de la route Fossambault et de la rue de la Seigneurie.

ADOPTÉE

354-2012 **HORAIRE D'ÉTÉ 2012**
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser le changement d'horaire de travail de la responsable de la bibliothèque Anne-Hébert pour l'été 2012.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf donne un bref suivi des activités du groupe de travail sur la *Politique familiale municipale* et le *Plan d'action MADA*.

355-2012 **MOTION DE FÉLICITATIONS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses félicitations à monsieur Gaston Bellemare et aux organisateurs du spectacle *Jazz et Poésie* tenu dans le cadre du 100^e anniversaire de Saint-Denys Garneau, samedi dernier à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une belle prestation d'artistes, bien présentée et qui a été bien reçue par les quelque 80 participants, ce qui pour un événement de ce type, représente une bonne participation.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JUIN 2012

Il est 20 h 05.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

356-2012

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé,
IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de clore cette séance.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 23.

JACQUES MARCOTTE
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER